



© L.Barthe

RAPPORT CISTUDE D'EUROPE

BILAN PRA CENTRE-VAL DE LOIRE 2022

Ensemble des actions réalisées en 2022 dans la Région Centre-Val de Loire en faveur de la Cistude d'Europe.



SOMMAIRE

1. Préambule.....	4
2. Liste des actions	4
I) Action 1 - Accompagner la mise en œuvre du plan 2020-2029	7
II) Action 2 - Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude d'Europe	8
III) Action 3 - Appliquer une gestion adaptée des milieux favorables abritant la Cistude d'Europe	9
IV) Action 4 – Favoriser la prise en compte de la Cistude d'Europe dans les projets d'aménagement du territoire	10
V) Action 5 – Poursuivre les actions visant à limiter l'impact de la présence d'espèces exotiques en milieu naturel sur la Cistude d'Europe.....	11
VI) Action 6 – Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur la Cistude d'Europe	12
VII) Action 7 – Former et sensibiliser différents publics à la conservation de la Cistude d'Europe	13
VIII) Action 8 – Accompagner une stratégie de reconnexion des populations	14
IX) Action 9 – Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude d'Europe.....	14
3. Conclusion.....	15



Remerciements

Nous souhaitons remercier l'ensemble des acteurs de la région qui œuvrent en faveur de la Cistude d'Europe.

En premier lieu la DREAL, et plus spécialement **Ségolène Faust**, pour maintenir sa confiance, en continuant de nous confier la mission de coordination, et offert la possibilité de la réaliser dans de bonnes conditions.

Merci aux personnes qui agissent activement pour cette espèce à travers des actions de suivi, de gestion et de sensibilisation au sein de leurs départements ou de leurs sites. Merci à, par ordre alphabétique, **Laura Beau** de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine, **Bruno Cartoux et Jérôme Berton** de la Fédération des Chasseurs de l'Indre, **Antoine Colin** de Nature 18, **Marianne Hennon** de Faune 36, **Lauriane Olivier** d'Indre Nature, **Olivier Prot** de la DDT 36, **Patrick Roux** du parc de la Haute-Touche, **Éric Sansault** de Caudalis, et **Angélique Villeger** de Sologne Nature Environnement.

Merci également à celles et ceux qui suivent, participent ponctuellement aux actions et autres réunions, et/ou qui nous font remonter leurs informations.

Enfin, merci à **Séverine Hubert** (DREAL AURA) qui coordonne le PNA au niveau national.



1. Préambule

Le présent document est le second des bilans annuels de la Région Centre-Val de Loire réalisés dans le cadre du Plan National d'Action 2020-2029 en faveur de la Cistude d'Europe.

Contrairement au PNA 1, le choix a été fait de ne pas réaliser une déclinaison régionale du PNA 2 pour ne pas alourdir la part administrative des structures dans la rédaction, les lectures et relectures de documents. Le PNA 2 (Thienpont, 2020), référence les actions communes à l'ensemble du territoire, c'est pourquoi il sert de base de travail pour la conservation de l'espèce, y compris au niveau régional.

L'année 2022 a été une année compliquée au niveau national quant à l'animation du PNA. En effet, l'animatrice n'a pas pu remplir ses fonctions depuis le mois de mai, tout comme le directeur de la SHF, tous deux chevilles ouvrières de la belle dynamique qui avait suivi la relance du PNA cistude, qui est alors retombée. Au moment de la rédaction de ces lignes, une nouvelle directrice (**Anne Lombardi**) a pris ses fonctions en septembre 2022 à la SHF (porteuse du PNA) et une nouvelle animatrice du PNA Cistude a été recrutée pour prendre ses fonctions en janvier 2023 **Laure Bourgault**.

Ce contexte national n'a pas empêché les actions de se mener normalement dans notre région. Toutefois, Le coordinateur régional a vu ses missions se décupler pour assurer l'absence de Stéphanie Thienpont. En effet, c'est auprès de lui que les personnes se sont retournées pour avoir des réponses à leurs questions relatives à l'espèce.

Ce document reprend alors ces actions pour établir le bilan régional 2022 du PRA Cistude Centre-Val de Loire.

2. Liste des actions

Contrairement à l'année passée, nous avons retranscrit les actions du PNA au niveau régional, simplement en supprimant quelques-unes d'entre elles. Le tableau de la page suivante reprend l'intégralité des actions du PNA2 avec des actions rayées, l'idée étant d'avoir avec un seul tableau la vision des actions du PRA et du PNA. Pour conserver ce lien le code PRA des actions suit la logique du PNA. De même les priorités décrites au niveau national sont conservées dans un premier temps. Il est possible que cela change à mesure des retours de terrain et des réflexions autour de la conservation de la Cistude d'Europe dans la région.



Objectifs à long terme	Actions du PNA		Priorité	Axe de travail	Code PRA
I - Appliquer une stratégie de conservation de l'espèce cohérente et fonctionnelle à l'échelle nationale	Action 1	Accompagner la mise en œuvre du plan 2020-2029	2	Axe de travail n°1. Mutualiser les moyens mis en œuvre dans différentes politiques environnementales favorables à la Cistude d'Europe et favoriser les actions inter-PNA	1.1
				Axe de travail n°2. Veiller à ce que les projets d'études sur l'espèce répondent à tous les critères réglementaires, scientifiques et éthiques préconisés dans le PNA	1.2
				Axe de travail n°3. Répondre aux sollicitations des structures associatives ou des particuliers portant sur le devenir des Cistudes trouvées	1.3
				Axe de travail n°4. Organiser des Journées Techniques Cistude	1.4
II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation de l'espèce à long terme	Action 2	Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude d'Europe	1	Axe de travail n°1. Augmenter les surfaces de protection réglementaire sur les milieux accueillant la Cistude	2.1
	Action 3	Appliquer une gestion adaptée des milieux favorables abritant la Cistude d'Europe	1	Axe de travail n°1. Poursuivre les actions de gestion conservatoire sur les milieux accueillant la Cistude d'Europe	3.1
				Axe de travail n°2. Mettre à jour, compléter et diffuser les fiches techniques réalisées au cours du PNA 2011-2015	3.2
	Action 4	Favoriser la prise en compte de la Cistude d'Europe dans les projets d'aménagement du territoire	1	Axe de travail n°1. Développer et administrer une interface de saisie nationale pour les données d'occurrence et de CMR	4.1
				Axe de travail n°2. Mettre à jour la carte de répartition de l'espèce	4.2
				Axe de travail n°3. Réaliser et réactualiser régulièrement une carte de sensibilité de l'espèce	4.3
				Axe de travail n°4. Assurer la prise en compte de la Cistude d'Europe par le biais des outils de connaissance (ZNIEFF) et de planification (SCOT, PLU, PLUI)	4.4
				Axe de travail n°5. Accompagner les Services de l'État et les collectivités dans les projets d'aménagement du territoire impactant l'espèce	4.5
				Axe de travail n°6. Rédiger un document pour la prise en compte de la Cistude dans les dossiers de demande devant appliquer la séquence ERC	4.6
	Action 5	Poursuivre les actions visant à limiter l'impact de la présence d'espèces exotiques en milieu naturel sur la Cistude d'Europe	2	Axe de travail n°1. Assurer une veille sur les espèces de tortues vendues en animalerie, alerter les autorités sanitaires sur la vente des espèces préoccupantes	5.1
				Axe de travail n°2 : Modification de la réglementation sur la vente des espèces de tortues exotiques	5.2
				Axe de travail n°3. Sensibiliser les terrariophiles amateurs aux risques juridiques et à l'impact sur les milieux des lâchers d'espèces exotiques dans la nature	5.3
Axe de travail n°4. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes en milieu naturel				5.4	

	Action 6	Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur la Cistude d'Europe	2	Axe de travail n°1. Assurer une veille sanitaire des populations de Cistude d'Europe	6.1
				Axe de travail n°2. Mettre en place des suivis permettant d'évaluer l'impact du changement climatique sur la conservation de la Cistude d'Europe	6.2
				Axe de travail n°3. Préciser l'écologie des immatures	6.3
				Axe de travail n°4. Poursuivre la caractérisation génétique des populations françaises	6.4
	Action 7	Former et sensibiliser différents publics à la conservation de la Cistude d'Europe	3	Axe de travail n°1. Organiser des formations à destination des porteurs de projets d'études et de suivis de populations de Cistude d'Europe	7.1
				Axe de travail n°2. Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des socio-professionnels dont l'activité peut avoir un impact sur la conservation de l'espèce	7.2
				Axe de travail n°3. Sensibiliser le grand public et le public scolaire à la conservation de l'espèce	7.3
III - Augmenter les effectifs et reconquérir l'aire de répartition historique de l'espèce	Action 8	Accompagner une stratégie de reconnexion des populations	2	Axe de travail n°1. Proposer des secteurs stratégiques pour la mise en place d'actions favorables à la reconnexion des populations (acquisition et réhabilitation/gestion de sites, réintroduction et renforcement de population, ouvrages de franchissement)	8.1
				Axe de travail n°2. Accompagner les porteurs de projets lors la mise en place d'actions favorables à la reconnexion des populations	8.2
	Action 9	Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude d'Europe	2	Axe de travail n°1. Mettre à disposition des porteurs de projets un guide des bonnes pratiques pour la réintroduction de la Cistude d'Europe ou le renforcement de population	9.1
				Axe de travail n°2. Assister les porteurs de projets de réintroduction ou de renforcement de population dans leur projet	9.2



I) Action 1 - Accompagner la mise en œuvre du plan 2020-2029

1.1. Mutualiser les moyens mis en œuvre dans différentes politiques environnementales favorables à la Cistude d'Europe et favoriser les actions inter-PNA

Région :

Un séminaire inter-PRA a été organisé le 22/02/2022 par la DREAL (Ségolène Faust pour la cistude, entre autres) en visio, pour un partage des informations entre les différents coordinateurs des PRA de la Région Centre-Val de Loire. Épiméthée (Frédéric Beau) et Sologne Nature Environnement (Angélique Villeger) ont présenté leurs travaux sur l'importance de la prise en compte de l'habitat terrestre pour la cistude.

1.2. Veiller à ce que les projets d'études sur l'espèce répondent à tous les critères réglementaires, scientifiques et éthiques préconisés dans le PNA

Loir et Cher 41 :

Frédéric Beau via Pierre Bacci (FFEPT) a été sollicité en tant qu'animateur régional du PRA Cistude pour une alerte de la part de M. Dezellus, relative à la création d'une Guinguette sur un étang de 9 ha à St-Viatre en Sologne. Le dossier a ensuite été suivi par Angélique Villeger (SNE) pour la prise en compte de la Cistude dans l'aménagement.

1.3. Répondre aux sollicitations des structures associatives ou des particuliers portant sur le devenir des Cistudes trouvées

Indre 36 :

Épiméthée (Frédéric Beau) : une cistude a été trouvée dans un jardin de Vineuil le 22/05/2022. Observée dès l'automne précédent, elle a hiverné dans ce jardin. N'ayant pas de population dans les environs, cette femelle a été placée dans l'étang Neuf de Rosnay en Brenne.

Faune 36 (Marianne Hennon) : le centre de soin a recueilli quelques cistudes en détresses.

Haute-Touche (Patrick Roux) : un seul individu cette année en soin.

National :

Frédéric Beau (Épiméthée) a dû palier à l'absence de l'animatrice nationale du PNA. Ce qui a engendré une forte implication au niveau national pour ne pas mettre le PNA à l'arrêt total dans l'attente, soit de son retour, soit de son remplacement. Ainsi, la région a assuré la coordination temporaire du PNA. Les missions ont essentiellement

consistées à aider des structures en recherches de solutions techniques telles que la mise en place et la pertinence de « cistuduc », des questions relatives aux sites de ponte, ou encore les éternelles questions du devenir d'individus trouvés ici ou là en dehors de l'aire de répartition connue de l'espèce.

1.4. Organiser des Journées Techniques Cistude

II) Action 2 - Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude d'Europe

2.1. Augmenter les surfaces de protection réglementaire sur les milieux accueillant la Cistude

Épiméthée (Frédéric Beau) : Le site du Gué de Laveau (Prissac) a intégré la Stratégie d'Aires Protégées pour un classement ultérieur en APPB sur le réseau de mares : 9 mares sur 94 ha.

2.2. Augmenter les surfaces conventionnées ou en maîtrise foncière sur les milieux accueillant la Cistude

Indre 36 :

Conservatoire d'Espaces Naturels : acquisition de 50 ha (étang Perculeux ~5 ha) en Brenne sur un site jouxtant la RNR de Terres et Étangs de Brenne. En cette année 2022, l'acquisition se fait via une convention de cession Safer.



III) Action 3 - Appliquer une gestion adaptée des milieux favorables abritant la Cistude d'Europe

3.1. Poursuivre les actions de gestion conservatoire sur les milieux accueillant la Cistude d'Europe

Indre 36

Épiméthée (Frédéric Beau) : réhabilitation de mares du sud du PNR de la Brenne (curage), site du Gué de Laveau (Beau, 2023).

RNN de Chérine (Laura Beau) : la gestion permettant le maintien des milieux ouverts de la réserve a été poursuivie sur l'ensemble des sites propices à la ponte des cistudes (pâturage, giro-broyage, débroussaillage).

Loir et Cher 41

Sologne Nature Environnement (Angélique Villeger) : poursuite de la gestion du site de ponte suivis depuis quelques années.

3.2. Mettre à jour, compléter et diffuser les fiches techniques réalisées au cours du PNA 2011-2015



IV) Action 4 – Favoriser la prise en compte de la Cistude d'Europe dans les projets d'aménagement du territoire

4.1. Développer et administrer une interface de saisie nationale pour les données d'occurrence et de CMR

4.2. Mettre à jour la carte de répartition de l'espèce

Loir et Cher 41

Épiméthée (Frédéric Beau) : Une cistude a été observée en forêt domaniale d'Orléans près de Lorris le 17/05/2022 par M. et Mme Lespinasse du CEN CVL. Cette femelle a été laissée sur place, potentiellement en déplacement pour pondre. La présence d'étangs dans les environs nous incite à prospecter le secteur pour tenter de trouver une éventuelle population. Cet exemple nous a donné l'occasion de réaliser un article pour illustrer et rappeler les préconisations de la SHF, à savoir laisser sur place les cistudes observées dans la nature (cf. annexe 1).

Cette donnée est la seconde plus nordique avec celle de Vincent Dorcy le 05/07/2020 près d'Orléans.

À notre connaissance il n'y a pas eu d'actions de prospections spécifiques en 2022 pour rechercher l'espèce dans la région. Toutefois le bilan sur la répartition réalisé en 2021 nous a permis de pointer des manques et des « trous » dans la répartition qui pourront être comblés par des prospections ciblées à l'avenir.

4.3. Réaliser et réactualiser régulièrement une carte de sensibilité de l'espèce

4.4. Assurer la prise en compte de la Cistude d'Europe par le biais des outils de connaissance (ZNIEFF) et de planification (SCOT, PLU, PLUI)

4.5. Accompagner les Services de l'État et les collectivités dans les projets d'aménagement du territoire impactant l'espèce

4.6. Rédiger un document pour la prise en compte de la Cistude dans les dossiers de demande devant appliquer la séquence ERC



V) Action 5 – Poursuivre les actions visant à limiter l'impact de la présence d'espèces exotiques en milieu naturel sur la Cistude d'Europe

5.1. Assurer une veille sur les espèces de tortues vendues en animalerie, alerter les autorités sanitaires sur la vente des espèces préoccupantes

5.2. Modification de la réglementation sur la vente des espèces de tortues exotiques

5.3. Sensibiliser les terrariophiles amateurs aux risques juridiques et à l'impact sur les milieux des lâchers d'espèces exotiques dans la nature

Épiméthée (Frédéric Beau) : il n'y a pas eu d'action spécifique dans la région, il s'agit simplement de la participation à la rédaction et relecture d'affiches de sensibilisation eu niveau national.

5.4. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes en milieu naturel



VI) Action 6 – Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur la Cistude d'Europe

6.1. Assurer une veille sanitaire des populations de Cistude d'Europe

6.2. Mettre en place des suivis permettant d'évaluer l'impact du changement climatique sur la conservation de la Cistude d'Europe

Indre 36

Épiméthée (Frédéric Beau) : Poursuite de l'étude de la phénologie des émergences.

RNN de Chérine (Laura Beau) : Poursuite des CMR à long terme sur 3 étangs et suivi de température des étangs.

6.3. Préciser l'écologie des immatures

Indre 36

Épiméthée (Frédéric Beau) : Étude des émergents dans le contexte bocager avec les premiers nids trouvés en bordure de mare. Nid viable puisqu'ils ont donné lieu à des émergences automnales et printanières (Beau, 2023).

Loir et Cher 41

Sologne Nature Environnement (Angélique Villeger) : poursuite des suivis des nids du site de ponte de Sologne.

6.4. Poursuivre la caractérisation génétique des populations françaises

➤ Les résultats et liens de ces études sont à retrouver dans le compte rendu du Compte rendu COPIL PRA Cistude 28/11/2022 en Annexe 2.



VII) Action 7 – Former et sensibiliser différents publics à la conservation de la Cistude d'Europe

- 7.1. Organiser des formations à destination des porteurs de projets d'études et de suivis de populations de Cistude d'Europe
- 7.2. Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des socio-professionnels dont l'activité peut avoir un impact sur la conservation de l'espèce

7.3. Sensibiliser le grand public et le public scolaire à la conservation de l'espèce

L'ensemble des structures qui réalisent des animations (associations, PNR, CPIE, RNN, RNR Haute-Touche...) sur des sites avec de la Cistude d'Europe sensibilise les différents publics à cette espèce.

Quelques actions spécifiques à l'espèce :

Épiméthée (Frédéric Beau) : animations scolaires spécifique à la Cistude d'Europe : diaporama en classe puis radiopistage sur le terrain. Un reportage de l'émission « des fourmis dans les jambes » a été réalisé et diffusé, avec la présence également de Vincent Sauret sur la RNR des Terres et étangs de Brenne, Massé, Foucault.

Lien (temporaire vers l'émission à 20'30 pour parler cistude) :

<https://www.france.tv/france-3/centre-val-de-loire/des-fourmis-dans-les-jambes/4273357-a-la-decouverte-du-petit-peuple-des-prairies.html>

Faune 36 (Marianne Hennon) : Réalisation d'une vidéo sur l'étude d'Épiméthée du Gué de Laveau pour la création d'un document en lien avec les espèces que le centre de sauvegarde a en soins.

Loir et Cher 41

Épiméthée (Frédéric Beau) : conférence grand public avec un diaporama spécifique sur l'espèce lors du 1^{er} festival « Merveilles Nature » qui s'est tenu à Mer du 27 au 29 mai 2022.



VIII) Action 8 – Accompagner une stratégie de reconnexion des populations

- 8.1. Proposer des secteurs stratégiques pour la mise en place d'actions favorables à la reconnexion des populations (acquisition et réhabilitation/gestion de sites, réintroduction et renforcement de population, ouvrages de franchissement)
- 8.2. Accompagner les porteurs de projets lors la mise en place d'actions favorables à la reconnexion des populations

IX) Action 9 – Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude d'Europe

- 9.1. Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude d'Europe
- 9.2. Assister les porteurs de projets de réintroduction ou de renforcement de population dans leur projet

Région :

Concernant ces 2 points de l'action 9, il n'y a pas eu d'actions spécifiques. Toutefois, le COPIL a engagé une réflexion sur l'intérêt et la faisabilité de la réintroduction et/ou du renforcement dans la région.

Les grandes lignes des échanges et des points de vues sont présentés dans l'Annexe 2, et plus précisément dans le paragraphe « discussion autour de l'intérêt et la faisabilité de réintroduction/renforcement dans la région ».



3. Conclusion

Ce second bilan a été rédigé avec beaucoup de retard en raison de la complexité de l'année 2022 d'un point de vue réseau au niveau national. En effet, les sollicitations multiples m'ont obligé à consacrer du temps pour pallier l'absence de tête de réseau. Ce désagrément en termes de surcharge de travail montre toutefois la place importante de la Région Centre-Val de Loire pour la Cistude d'Europe, non seulement pour les populations, mais également en termes de dynamisme et d'expertises.

Ainsi, ce présent rapport est finalisé très tardivement au regard des actions dont il fait mention. Par conséquent, il y a sûrement des manques, mais les grandes lignes y sont présentées.

Les actions ont brossé une large partie du PNA. En effet, notre réseau régional a la chance de recéler un large spectre d'acteurs compétents sur la Cistude d'Europe, et ce, de l'animation à la reproduction, en passant par les études et les conseils.

Ainsi, la sensibilisation de l'espèce vis-à-vis de tous les publics, des scolaires aux touristes, est assurée par la totalité des intervenants du COFIL (RNN, RNR, PNR, Indre Nature, Nature 18, Faune 36, FDC36, CPIE, Épiméthée, Haute-Touche). Nous restons également à la pointe de l'étude de l'espèce tant sur la connaissance des émergents que sur l'utilisation d'habitats méconnus. La gestion est également très présente, bien que peu décrite ici. En effet, la plupart des gestionnaires d'espaces naturels sur les secteurs où l'espèce est présente, agissent au quotidien pour restaurer les habitats, des sites de ponte aux milieux aquatiques, sans pour autant nous apporter la liste exhaustive de ces actions. Enfin, avec la présence du Parc de la Haute-Touche, la région est à la pointe des projets de réintroduction en collaboration avec d'autres parcs.

D'autre part, cette année 2022 marque un retour d'intérêt pour certaines structures dans leurs projets pour 2023. Nous espérons alors que la version 2023 sera plus conséquente.

Prissac, le 19/10/2023

Frédéric Beau

Coordonnateur régional du PRA Cistude



Bibliographie

La bibliographie est accessible sur le net ou bien sur demande auprès des auteurs pour les documents non mis en ligne.

Beau F. (2023). Étude de l'utilisation d'un réseau de mares du sud du PNR de la Brenne par la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* en vue de leur restauration. Bilan de l'année 2022. Association Epiméthée, Prissac.

Beau F. (2022). Étude de l'utilisation d'un réseau de mares du sud du PNR de la Brenne par la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* en vue de leur restauration. Version intermédiaire. Bilan de l'année 2021. Association Epiméthée, Prissac.

Thienpont S. (2020). Plan national d'actions 2020-2029 en faveur de la Cistude d'Europe.

Villegier A. & Gamba C. (2021). Amélioration des connaissances et préservation des Cistudes d'Europe (*Emys orbicularis*) en Sologne. Sologne Nature Environnement.



Annexe 1

Des Cistudes pas si isolées que ça !

La Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, dont le second PNA est porté par la SHF depuis 2020, fait souvent l'objet d'observations ponctuelles d'individus. Les structures coordonnatrices régionales, ou tout simplement identifiées aux yeux du grand public comme pouvant s'occuper de tortues, sont souvent sollicitées pour des « sauvetages » de cistudes apparaissant comme isolées. Mais, même dans le réseau naturaliste, cet isolement apparent peut être issu de notre méconnaissance de la répartition, plutôt que d'un isolement réel. Bien que cette espèce soit aisément observable grâce à son comportement de thermorégulation, il subsiste de nombreuses zones d'ombres quant à son occupation du territoire. Malheureusement, il arrive régulièrement que des cistudes saines soient retirées du milieu, pensant les aider, fragilisant par la même une éventuelle population déjà précaire.

C'est le cas dans la région Centre-Val de Loire où la Brenne occupe toute les attentions pour cette espèce. Toutefois, il ne faudrait pas oublier les autres zones humides de la région. À titre d'exemple, une femelle a été observée le 17 mai 2022 en forêt de Lorris par un couple de photographes. Leur réaction a été la bonne en prenant des photos et en la laissant poursuivre son chemin. Rétrospectivement, il n'y a pas de populations connues dans le coin, les données les plus proches sont à plus de 20 km, mais il y a un réseau de mares et de petits étangs tout à fait favorables à la présence de l'espèce. Il convient désormais de surveiller ces plans d'eau qui pourraient révéler la présence d'une population cryptique. Merci à Patrick Lespinasse et à Antoine Beck du CEN Centre-Val de Loire pour cette observation.

Il en est de même pour une observation réalisée en 2019 à l'est du Cher. Distante de plus de 50 km de toute présence connue celle-ci pourrait paraître isolée. Cependant, après des échanges il s'avère que des observations dans l'est du département, dans le val d'Allier, ont été faites par le passé, avec des photos à l'appui. Il apparaît plus que probable que des populations se maintiennent dans notre ignorance. Merci à Jean-Paul Thévenin pour ces informations.

Il est fort probable que ces 2 illustrations ne soient pas anecdotiques et doivent nous inciter à pousser les prospections sur ces zones à la recherche de populations. Les travaux en cours sur une population d'un réseau de mares appuie cette idée que des individus observés sur des chemins en dehors des périodes de reproduction et loin de site connus ne sont pas « perdus », mais passent d'un point d'eau à l'autre pour assurer leur cycle.

Ainsi, il convient de poursuivre le message : pour des observations pouvant paraître isolées, aberrantes, même pour des naturalistes, il faut laisser ces individus, il est probable que si vous ne savez pas où ils vont, eux le savent.

Frédéric Beau





Compte rendu COPIL PRA Cistude

Annexe 2

28/11/2022

PRISSAC (Indre)

©F. Simon

Présents : Laura Beau (Chérine) [LB], Frédéric Beau (Épiméthée) [FB], Jérôme Berton (FDC36) [JB], Antoine Colin (Nature 18) [AC], Ségolène Faust (DREAL) [SF], Marianne Henon (Faune 36) [MH], Lauriane Olivier (Indre Nature) [LO], Olivier Prot (Direction départementale des Territoires de l'Indre) [OP], Patrick Roux (Haute-Touche) [PR], Angélique Villéger (SNE) [AV].

Visio : Christophe Bach (IAE 45) [CB], Eric Sansault (Caudalis) [ES], Roland Simon (Haute-Touche) [RS].

Rappel du programme:

10h00-11h00 : Bilan 2022 et projets 2023.

10h00-10h30 : Bilan 2022

10' de présentation par personne + 5' d'échanges

Laura Beau (Chérine)

Angélique Villeger (SNE)

Jérôme Berton (FDC36)

Frédéric Beau (Épiméthée)

10h30-11h00 : projet 2023

Tour de table des projets et échanges libres

Échanges autour des actions retenues pour le PRA (tableau drive)

11h00-12h20 : Discussion autour de l'intérêt et la faisabilité de réintroduction/renforcement dans la région.

11h00-11h15 : présentation du document (10'+5') : Réintroduction et renforcement de populations chez la Cistude d'Europe. Guide de bonnes pratiques. (Frédéric Beau)

11h15-11h30 : présentation par Ségolène Faust de ce qu'implique un programme de réintroduction.

11h30-12h20 : échanges

Quelques questions pour ouvrir le débat :

Est-ce qu'un tel projet a du sens dans la Région Centre-Val de Loire ?

Quels sont les sites qui pourraient être retenus pour un tel projet (ENS, site CEN, Réserves, propriétés communales... ?

Comment faire pour communiquer, informer les différents gestionnaires de bassins ?

Qu'elle est la meilleure entrée pour sélectionner des sites ? SDAGE ?

Après un tour de table FB annonce que le poste vacant d'animation du PNA Cistude ne l'est plus : Laure Bourgault vient d'être recrutée par la SHF et prendra ses fonctions en janvier.

Présentations bilans 2022 :

Les diaporamas sont accessibles avec les liens suivants :

LB : [Presentation PRA Cistude 28 nov 2022 Cherine.pdf](#)

Info principale : en dehors du suivi cistude, il semblerait que la végétation des étangs puisse jouer un rôle important dans la limitation des hausses de températures aquatiques. Malgré de fortes chaleurs, l'étang des Hautes-Rondières montre des températures en deçà des années passées, or celui-ci n'a pas été rempoissonné cet hiver. Observation à suivre et à creuser pour la gestion des étangs dans le cadre du réchauffement climatique.

AV : [PNA Cistude SNE 2022 Version diffusion.pdf](#)

Info principale : peu de nids cette année donc des chiffres en baisses. La mortalité embryonnaire est plus marquée vraisemblablement en raison des pluies du mois de juin.

FB : [PRA CVL Cistude 28 11 22 F Beau Cistude GDL.pdf](#)

Info principale : le suivi par radiopistage confirme les premières informations, à savoir que l'habitat terrestre dans le paysage bocager est particulièrement utilisé entre octobre et novembre.

JB : Fait état à l'oral des résultats de la CMR Cistude sur le domaine du Plessis avec une interrogation sur la présence du plus grand nombre de cistudes sur un étang envahi par l'écrevisse de Louisiane depuis 4 ou 5 ans et qui semble le moins propice.

Tour de table des projets 2023 :

FB : Un projet se monte actuellement avec l'Université de Tour. Il s'agit d'un Appel à Projet de Recherche d'Intérêt Régional : Dispersion, Exploration de l'habitat et réponse au Changement Climatique de la Cistude en région CVL (DECCLIC). Une thèse est envisagée. Le dossier est en cours de construction pour un dépôt en fin d'année 2022.

Cistox : des prises de sang seront effectuées sur les cistudes lors des CMR sur Chérine et/ou Le Plessis. Objectif : doser les polluants présents dans le sang des cistudes. Projet national, la Brenne est la zone « témoin » du plan d'échantillonnage.

Étude et suivi des nids de Cistude d'Europe de Petite Brenne.

JB : Mise à disposition du domaine du Plessis pour participer à l'échantillonnage dans le cadre du programme Cistox.

LB : Poursuite CMR à long terme. Participation à Cistox par la « mise à disposition » des cistudes lors des CMR. Participation à l'éventuel projet DECCLIC s'il voit le jour.



AC : Réalisation d'inventaires de terrain pour combler les manques de connaissances sur la répartition identifiés lors du COPIL de 2021.

AV : Suivi des émergences, étude du lien avec la météo.

SF : Besoin de définir des durées dans les projets pour que la DREAL puisse avoir une vision à plus long terme.

PR : CPIE : poursuite des animations autour de la Cistude.

Haute-Touche : participation à l'éventuel projet DECCLIC s'il voit le jour. Et se tient disponible pour la production de jeunes tortues selon les besoins en réintroduction. Gestion des tortues en soin si besoin (2022 année calme : 1 seul individu).

RS : Idem, à la disposition des programmes de réintro. Regroupement des parcs zoologiques sur cette thématique, notamment avec l'EEPP sur la Cistude.

MH : Pas de projets spécifique mais Faune 36 aura certainement des cistudes « en détresses » à s'occuper.

LO : Rien de spécifique de prévu à Indre Nature. Le COPIL permet de découvrir le réseau de participants, les thématiques et le fonctionnement après son remplacement de Romuald Dohogne sur cette thématique cistude.

ES : Rien de spécifique de prévu. À moyen terme : réflexion départemental sur la faisabilité de réintro dans le département : échanges avec les partenaires (ENS...)

Après ces présentations de projets RS pose la question des cistudes recouvertes d'algues cette année, est-ce qu'il y en a eu plus vu les niveaux d'eau et les températures d'étangs ? LB précise que cela n'a pas été noté de manière flagrante concernant la présence de *Waucheria sp.* FB signale qu'un article à ce sujet va paraître dans le projet « Recherches Naturaliste ». En attendant un article en anglais est disponible : [Fish-farming bolsters algal fouling and negatively affects condition and reproduction in European pond turtles \(*Emys orbicularis*\)](#).

Discussion autour de l'intérêt et la faisabilité de réintroduction/renforcement dans la région :

FB : Présentation succincte du document « [Réintroduction et renforcement de populations chez la Cistude d'Europe. Guide de bonnes pratiques.](#) »

Ce type de projet est aujourd'hui très cadré pour éviter des programmes « hasardeux » comme il a pu en exister. Par conséquent le dossier technique est lourd à monter : pluridisciplinaire sur les différentes évaluations du milieu d'accueil (environnement, socio-économique...)

SF : Les programmes de réintroduction passent devant le CNPN qui peut avoir pas mal de réticences sur ce genre de projet. Il s'agit ensuite d'un arrêté préfectoral avec avis DREAL, DREAL qui est là aussi pour accompagner les porteurs de projets.



Puis discussion. Je ne vais pas retranscrire l'ensemble des échanges, mais simplement rappeler les grandes lignes et les idées qui ressortent de ces échanges.

Personne, parmi les présents, n'est opposé à l'idée de réintroduction dans la région Centre-Val de Loire.

Stratégiquement, en termes d'approche, il nous faut d'abord réfléchir à des localisations régionales par rapport à la répartition actuelle. Même si le guide pour la réintroduction mentionne bien que tous les lieux, mêmes ceux en dehors de l'aire de répartition actuelle, peuvent être envisagés. D'autre part, ce même guide mentionne la volonté « *d'appliquer une stratégie de recolonisation avec une restauration de populations en « pas japonais »* ». Nous nous orienterons alors vers des projets dans une bande en limite nord de la répartition connue. L'éventualité de projets de réintroduction doit nous inciter aussi à mieux connaître la répartition de l'espèce où des zones d'ombres subsistent (Val d'allier par exemple). Une fois la zone définie, dans un second temps nous pourrions définir des partenaires pour accueillir et porter le projet techniquement. Par conséquent, si un projet devait voir le jour, ce ne serait que dans quelques années le temps du choix des sites, des études préalables et du montage administratif et technique du projet.

En termes de milieux, nous nous orientons vers des milieux publics avec une gestion conservatoire pérenne à long terme. Des milieux privés seraient possibles en raison de la volonté de certains propriétaires privés, mais cette option apparaît trop fragile face aux risques de changement de propriétaire et d'abandon de la gestion. Nous ne nous fermons pas à l'idée d'envisager des milieux qui ne sont pas nécessairement optimaux pour l'espèce. En effet, d'un point de vue stratégique le projet pourrait alors être un vecteur et un catalyseur pour améliorer la qualité d'un milieu en vue de réintroduction, ce qui est un prérequis obligatoire dans le cadre du guide technique. Cette option allongerait toutefois les délais, car elle nécessiterait un travail de terrain préalable important. **En d'autres termes, nous rechercherons prioritairement des milieux publics tout à fait propices par la qualité de leurs habitats.**

En termes d'habitats, nous ne nous cantonnerons pas aux étangs. Bien sûr ils sont des sites possibles mais les récents travaux sur les mares bocagères laissent imaginer des projets sur ce type d'habitat. Les milieux de rivière sont d'abord à étudier quant à la biologie de l'espèce avant d'imaginer des projets sur ce type de milieu.

Enfin, il ressort des échanges que la Région Centre-Val de Loire a une plus-value que nous pourrions exploiter. Nous sommes les seuls à travailler sur l'écologie des émergents et le suivi de nid *in situ*. Lors des échanges PNA, et ceci est également souligné dans le guide technique, il est envisagé d'étudier une nouvelle technique de relâcher, à savoir relâcher des émergents en grand nombre. Nous pourrions alors réaliser des tests en procédant à la fois à des relâchés « traditionnels », des individus de 4 ou 5 ans, mais aussi des émergents. Il conviendra d'élaborer des protocoles pour pouvoir suivre le devenir des individus et estimer les avantages et les inconvénients, ce depuis la phase de « production » des jeunes, de leur élevage (ou non si on relâche des émergents) et de leur survie.

Fait à Prissac le 29 novembre 2022

Frédéric Beau

